

# 1820

**LOUIS XVIII**  
(Règne de 1815 à 1824)



**PIE VII**  
(Pontificat de 1800 à 1823)



Avant 1822, nos trois villages sont biens distincts. Sur le plan religieux,

Mametz est Paroisse, Marthes est succursale de Blessy et Crecques succursale de Bomy. Au civil, chaque village est une commune indépendante et le Dictionnaire Historique du Pas-de-Calais nous livre quelques caractéristiques pour chacune d'elles :

**MARTHES** : Siège de plusieurs fiefs de la *régale* (1) de Théroouanne. Son histoire est pauvre en anecdotes. Nous savons que le village se situait sur l'itinéraire emprunté par les charbonniers qui allaient se ravitailler en tourbe à Blessy, il nous reste le "Chemin des Charbonniers". Le château s'élevait à l'endroit que nous appelons aujourd'hui **MONBUS** qui, à l'origine s'écrivait **MAUBUS** (textuellement : mauvais bois). Comme il a été dit plus haut, nous ne connaissons pas la date de destruction de ce château dont la ferme devait être l'actuelle ferme de la famille Venel. La dernière héritière de la Famille de Maubus, Melle de **GHELUVELT** qui habitait en Belgique a vendu les terres de ce secteur dans un passé pas si lointain (vers 1960). Mais les plus anciens se souviennent de l'énumération des membres défunts, faite au prône du dimanche par le Curé de Mametz qui devait, à l'évidence, s'acquitter de ce qu'on appelait une "fondation à perpétuité" qui assurait à ses bénéficiaires les prières de

l'assemblée réunie pour la Messe dominicale.

(1) La Régale ou droit de régale est l'ensemble des droits que le roi de France avait sur les diocèses catholiques qui temporairement n'avaient pas d'évêque titulaire.

Continuons notre promenade à travers le temps. Nous traversons près d'un siècle de calme relatif avant la grande tourmente révolutionnaire, ce qui a permis à nos villages de se développer, aux cultures de s'étendre et aux chemins de communication de se créer, afin de permettre les échanges nécessaires à une époque en pleine mutation.

Dans "Villes et Villages du Pas de Calais en 1790", on peut constater que **MAMETZ**, sans être une commune opulente, est néanmoins dotée de tout ce qui, à ce moment-là, est nécessaire pour vivre au quotidien sans être dans la misère : des chemins, des ponts, une rivière (à curer... déjà... !), un moulin à eau, un moulin à vent (à Monbus), une église et son presbytère, un curé : Pierre Joseph **BERTIN**, un vicaire : P. **DEMAGNY**, quelques revenus pour "la table des pauvres" et surtout, 35 mesures de biens communaux où peuvent paître les bestiaux.

**MARTHES** fait état de terrains (Le Rietz et "Chel'Becque"), une église,

un curé : J. J. **DECROIX** et un vicaire : A. **DELEPOUVE**.

Par contre, **CRECQUES** n'a pas répondu au questionnaire qui avait été envoyé à chaque commune, ce qui nous prive de renseignements précis. Il n'y a pas eu de biens communaux déclarés au Vingtième de 1791, ce qui semble étonnant car, si les biens indivis entre **CRECQUES** et **REBECQUES** feront l'objet d'une longue polémique au XIXème siècle, le grand marais est déjà connu comme appartenant en propre à **CRECQUES**. On sait aussi que le village a une église et un curé : M. **CLEUET**.

La Révolution de 1789 ne semble guère avoir perturbé nos communes rurales. Les prêtres qui n'ont pas prêté serment sont devenus réfractaires et exercent leur ministère "sous le manteau", couverts par une population qui leur est attachée et que les soubresauts politiques n'émeuvent que fort peu. La tradition nous apprend que la cave de la ferme **BAURAIN** (famille **Vanbremeersch** actuellement) abritait le prêtre qui venait y conférer baptêmes et autres sacrements).

Depuis longtemps, il n'y a plus, ici, de Seigneurs, et la Famille de **MERODE**, dernière propriétaire des fiefs, réside en Flandre et a émigré en Autriche dès les premiers troubles. Elle récupérera ses biens à la Restauration, mais la Noblesse ne laissera de traces que sur les matrices cadastrales, jusqu'à la dispersion complète des propriétés qui seront vendues peu à peu. (Il est assez amusant de suivre les mutations au cadastre : les Notaires semblent avoir été les premiers bénéficiaires de ces ventes, en leur nom propre ou par personne interposée).

Une grosse polémique dont les échos sont parvenus jusqu'à nous, s'élève à propos de la nationalisation de l'église de **CRECQUES** qui, à la fin de la tourmente révolutionnaire sera vendue à un certain François Joseph **CARLIER** qui la revendra à Guillaume **SALVA**, marchand de tabacs le 23 brumaire de l'an VIII. Ce dernier y entrepose sa marchandise au grand dam des habitants du village qui n'entendent pas laisser ainsi profaner leur église. Aussi, le 12 prairial de l'an VIII, le citoyen François Joseph **BOURDREL** verse au citoyen **SALVA** la somme de **CENT FRANCS**, reçue des habitants de la commune pour "reste et parfait paiement" du prix de vente qui leur a été fait pour la dite église qu'il est, dès lors possible de remettre en état et de rendre au culte.

Le Premier Empire ne nous a laissé aucun document dans les archives communales, sauf un plan cadastral de 1811, dit "Plan Napoléon" que la Mairie de Mametz conserve religieusement malgré son état de vétusté. Mais nos villages ont dû, comme leurs voisins, (je me réfère ici au registre de délibérations du Conseil Municipal de **REBECQUES** qui, à l'époque, est une véritable litanie de protestations et de doléances à l'égard des pouvoirs publics), payer largement leur **écot** (=Quote-part de chacun à une dépense commune) en argent, en chevaux, en fourrages et en hommes pour soutenir les guerres napoléoniennes.

Une Chapelle de Marthes (la Chapelle Lemaître) a d'ailleurs été érigée vers 1815 en action de grâces pour "les enfants revenus indemnes de la guerre".

Pour Mametz, j'ai trouvé, dans le "Bulletin des Lois N° 18, article 321", le décret impérial qui autorise le Maire de Mametz, Département du Pas-de-Calais, à accepter, au nom de la Commune, la maison presbytérale et ses dépendances, gratuitement cédées par le sieur **MANIANE**, prêtre, desservant l'église succursale (Saint Cloud, 23 vendémiaire, an XIII).

## À la même époque...

► Création de l'académie royale de médecine.

► Le "caducée des pharmaciens" apparaît en France

► **VIDOCQ**, chef de la Sûreté, démantèle une bande organisée de "chauffeurs".

► Débat de la Seine à Paris-Crue de la Somme.

► 1818 : création de la Caisse d'Epargne.

► 1819 : **LAENNEC** invente le stéthoscope.

► 1821 : Mort de Napoléon sur l'île Sainte Hélène.